

LES PORTS TARIFS 2025



Capitainerie : Tél. 06 77 78 47 26 - leport@laiguillonlapresquile.fr

LE POSTE D'AMARRAGE Plaisance	Année	Haute Saison (Mai - Sept)			Basse Saison (Oct - Avril)	
		Mois	Semaine	24H	Mois	Semaine
Bateau de + 12m	1 561 €	656 €	214 €	23 €	197 €	64 €
Bateau 10 à 12m	1 341 €	537 €	189 €	18 €	161 €	57 €
Bateau 8 à 10m	1 149 €	453 €	166 €	15 €	136 €	50 €
Bateau 6 à 8m	1 022 €	351 €	140 €	12 €	105 €	42 €
Bateau -6m	877 €	265 €	107 €	10 €	80 €	32 €

LE POSTE D'AMARRAGE Professionnel		Année La Faute-sur-Mer	Année L'Aiguillon-sur-Mer
Ponton	Bateau > 12 m	-	1970 €
	Bateau < 12 m	893 €	1309 €
Droit d'usage	Bateau sur corps mort ou bateau sans appontement	Professionnel titulaire d'un contrat d'appontement	210 €
		Professionnel non titulaire d'un contrat d'appontement	420 €

LA CALE			Année L'Aiguillon-la-Presqu'île
Plaisance	Forfait à l'année		87 €
	Accès aller - retour		8 €
Professionnels	Forfait annuel Petite jetée Usager sans appontement		422 €
	Stationnement sur cale	Stationnement sur cale Forfait 5 jours consécutifs	144 €

PORT à SEC		Année	Hivernage Oct - Avril	Saison Mai - Sept	Mois
Formule "Port à sec Pur"		1 224 €	/	/	/
Usager du port	Avec appontement	/	301 €	/	54 €
	Détenteur du forfait cale	485 €	354 €	161 €	54 €
Usager extérieur	Autre usager (extérieur)	655 €	447 €	385 €	104 €
	Accès aire carénage 48h max	40 €	/	/	/
Remorque vide (gratuit pour les détenteurs d'un contrat d'hivernage)		161 €	/	65 €	26 €
Loc. Bers de calage	2 épontilles liées	120 €	100 €	60 €	30 €
	1 tréteau	50 €	40 €	20 €	10 €

LES PORTS TARIFS 2025



Capitainerie : Tél. 06 77 78 47 26 - leport@laiguillonlapresquile.fr

MANUTENTION & AUTRES SERVICES		€ TTC
Service Capitainerie		76,5 €
Droit de manutention et service par chantier naval sur la cale & quai		593 €
Gestion des déchets Petite jetée	par point de bouchot	1,62€
	par filière	33.58 €

DIVERS		€ TTC
Intervention agent du port ou communal avec engin	Durée < 15 min	25 €
	Durée < 30 min	40 €
	Forfait à l'heure	70 €
Frais de pénalité pour non déclaration d'utilisation d'une infrastructure portuaire en plus du tarif en vigueur (ponton - port à sec - Aire de carénage)		50 €
Badge d'accès : Cale et / ou Port		10 €

BÂTIMENTS DU PORT		
Bâtiment	Matériel de pêche	1 492 €
	Matériel divers	2 582 €
	Commerces maritime	3 847 €
	Poissonnerie	10 212 €
	Commerces avec terrasse	5 643 €
	Bureau	1 834 €
	Saisonnier haute saison (juillet - août)	795 €
	Saisonnier hors saison (sept. à juin)	397 €
A.O.T	Surface bâtie au m ²	13,23 €
	Surface non bâtie au m ²	6,91 €
	Tarif au m ²	2.21 €
Part variable de 5% du CA jusqu'à 76 225 HT et 2,5% au-delà		
La Faute-sur-Mer	Container de stockage	451 €

Les tarifs indiqués sont TTC, la tva appliquée est de 20%

La délibération approuvant les tarifs en vigueur ainsi que l'arrêté d'homologation sont consultables sur demande à la capitainerie